

# ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN PLACE DE LA TRACABILITE

## PUBLIC

Les chefs d'entreprises et salariés du secteur de l'agroalimentaire

## OBJECTIF

Permettre aux bénéficiaires de disposer d'un outil performant de traçabilité

## CONTENU

Aide à la mise en place d'un outil de traçabilité adapté à l'entreprise : formalisation des documents et vérification de l'efficacité du système mis en place.

## DUREE

2 Jours

## TARIF

400 € / jour

## CONTACT ET REFERENT

**Mme Marie-Hélène MALAISE : 0262 21 04 35**

**Courriel : [marie-helene.malaise@cm-reunion.fr](mailto:marie-helene.malaise@cm-reunion.fr)**

## Chambre de Métiers et de l'Artisanat

42, rue Jean Cocteau—BP 10034  
97491 Sainte Clotilde Cedex  
Téléphone : 0262 21 04 35  
Télécopie : 0262 41 24 70  
Internet : [www.artisanat974.re](http://www.artisanat974.re)

Chambre de Métiers et de  
l'Artisanat - Antenne Sud  
65, rue du Père Lafosse  
97410 Saint Pierre  
Téléphone : 0262 96 12 40  
Télécopie : 0262 25 81 34